

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Participez à notre développement



Le fournil avec les TBP

BP 70102
19 rue des Meures 86206 Loudun cedex
05.49.98.12.85
Ce.0860022g@ac-poitiers.fr

Au Lycée des Métiers, des arts du Goût et des Services à la Personne « Marc Godrie » de Loudun 86 ce sont 300 jeunes en formation.

A ce titre, l'établissement perçoit la taxe d'Apprentissage pour les catégories A : niveau de formation 4 (Bac Pro) et niveau de formation 3 (CAP).

La taxe d'apprentissage est la seule taxe dont vous pouvez choisir directement le bénéficiaire.

En nous désignant comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage, vous participez à la qualification de vos futurs collaborateurs et vous nous aidez à poursuivre la modernisation des nos équipements.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons sur le site du lycée : lycee-marcgodrie.eu pour vous présenter nos différentes formations.

Une visite en présentiel, de nos plateaux techniques, laboratoires, vous est offerte, si vous le souhaitez.

Vous pouvez dès à présent apporter votre contribution à l'établissement par chèque ou par virement sur le compte suivant :

Trésor public
FR 76 1007 1860 0000 0010 0310 671 TRPUFRP1

Nous vous remercions chaleureusement de l'aide précieuse que vous nous apporterez et de votre soutien au rayonnement de notre lycée.

Le Proviseur,
Luc GNIMASSOU



Au labo pâtisserie avec les 2PAT



Au service avec les TATMFC



En menuiserie avec les TTMA



En Ergonomie Soins avec les TASSP



Au restaurant avec les TCSR



En cuisine avec les 2ATMFC



A la boutique avec les CAP Crémiers Fromagers